

On recommande : de participer aux prix de l'engagement étudiant et des personnel

CANDIDATEZ POUR VALORISER VOTRE ENGAGEMENT !

Vous êtes un.e étudiant.e engagé.e ou un personnel administratif ou enseignant de l'Université Paris Nanterre et vous avez organisé une action portant sur les thèmes de l'environnement ou de la solidarité entre septembre 2018 et décembre 2019 ? Candidatez pour valoriser votre engagement !



Les actions primées peuvent être des événements ponctuels (exposition, spectacle, conférence, etc.) ou des actions sur une durée prolongée (cours ou services d'assistance à personnes en détresse).

POUR LES ETUDIANT·E·S :

Le Prix de l'engagement étudiant s'adresse aux étudiante.s membres d'une association non domiciliée sur le campus, aux étudiant.e.s inscrit.e.s au dispositif du bonus au diplôme « engagement solidaire » et aux associations étudiantes domiciliées ou partenaires de l'Université Paris Nanterre.

Les actions primées peuvent être des événements ponctuels (exposition, spectacle, conférence, etc.) ou des actions sur une durée prolongée (cours ou services d'assistance à personnes en détresse).

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au mercredi 26 février 2020 à minuit. **Les prix, d'une valeur de 1 000 € (pour les associations) ou 500 € (pour les étudiant.e.s), seront remis lors d'une cérémonie qui aura lieu le 26 mars.**

- [Pour en savoir plus et s'inscrire](#)

POUR LES PERSONNELS :

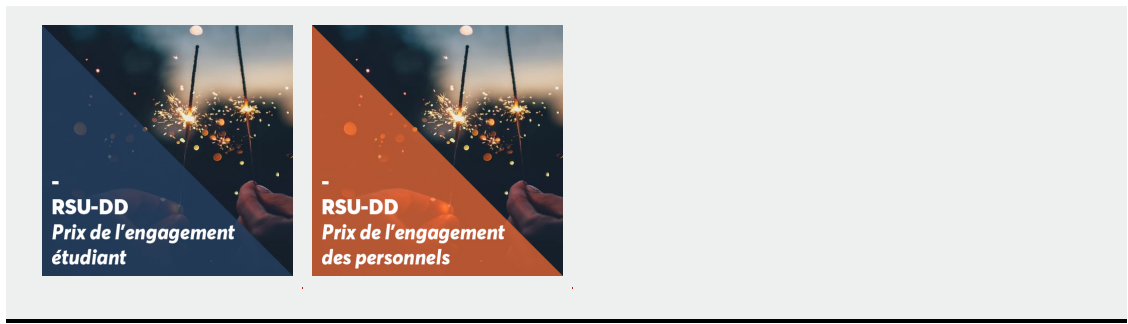
Le jury décerne **deux prix, consistant en un bon d'achat d'une valeur de 300 €**, l'un à un membre du **personnel BIATSS** et l'autre à un membre du **personnel enseignant**. Les prix seront remis **lors de la fête du personnel, en juin 2020**.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 mars à minuit.

- [Pour en savoir plus et s'inscrire](#)

Mis à jour le 12 février 2020

► **Candidatez dès maintenant !**



<https://pointcommun.parisnanterre.fr/on-recommande-de-participer-aux-prix-de-l-engagement-etudiant-et-des-persc>